



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/29
2 mars 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixantième réunion
Montréal, 12 - 15 avril 2010

PROPOSITION DE PROJET : GUINEE

Ce document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)

PNUE/ONUDI

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Guinée

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
CFC phase out plan	UNEP, UNIDO

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)	ANNEE: 2008			
CFC: 1.6	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs	Utilisation de	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					1.5								1.5
CTC													0
Halons													0
Bromure													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	6.4	6.4	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	2.9	1.5	0.
Coûts de projet (\$US)	UNEP	Coûts de projet	74,000.	58,000.		132,000.
		Coûts de soutien	9,620.	7,540.		17,160.
	UNIDO	Coûts de projet	140,000.	60,000.		200,000.
		Coûts de soutien	12,600.	5,400.		18,000.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	214,000.	118,000.		332,000.
		Coûts de soutien	22,220.	12,940.		35,160.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	214,000.	0.		214,000.
		Coûts de soutien	22,220.	0.		22,220.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			118,000.	118,000.
		Coûts de soutien			12,940.	12,940.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Guinée, le PNUE, en tant qu'agence principale, a déposé à la 60^e réunion du Comité exécutif un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF). Le PNUE a également déposé une demande de financement pour la deuxième tranche, au montant total de 118 000 \$US, dont 58 000 \$US, plus les frais d'appui de l'agence de 7 540 \$US, pour le PNUE et 60 000 \$US, plus les frais d'appui de l'agence de 5 400 \$US, pour l'ONUDI.

Contexte

2. Le PGEF pour la Guinée a reçu l'approbation de principe du Comité exécutif à sa 55^e réunion avec un financement de 332 000 \$US, plus les frais d'appui de l'agence de 17 160 \$US pour le PNUE et de 18 000 \$US pour l'ONUDI, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC dans ce pays d'ici 2010. A la même réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de 74 000 \$US, plus les frais d'appui de l'agence de 9 620 \$US, pour le PNUE et de 140 000 \$US, plus les frais d'appui de l'agence de 12 600 \$US, pour l'ONUDI en vue de la mise en oeuvre du premier programme de travail.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEF

3. Les principales activités mises en oeuvre depuis l'approbation du PGEF et jusqu'en décembre 2009 incluent l'achèvement de la formation en réfrigération, avec 184 techniciens formés pour l'entretien en réfrigération. Il y a eu aussi l'achat d'un poste de charge pour les hydrocarbures. Durant cette période, un atelier de formation pour les agents de douane a été organisé avec pour résultat la formation de 25 agents et la distribution de 7 unités d'identificateurs de frigorigènes. Le dialogue et des discussions se sont poursuivis avec divers intervenants ainsi que des activités de sensibilisation.

4. Le rapport a fourni aussi une mise à jour sur l'état de la composante soutien des équipements et l'assistance technique, destinées à renforcer les centres d'excellence mis en place par l'ONUDI. Durant cette période, une école technique a été équipée de trousseaux qui peuvent servir tant à la formation continue qu'à des activités de conversion prévues pour les utilisateurs finaux et qui seront mises en oeuvre dans le cadre des activités de la deuxième tranche.

5. A la fin décembre 2009, le projet affichait un solde de 9 097 \$US sur le montant de 214 000 \$US approuvé pour la première tranche. Ce solde sera reporté en 2010 pour la mise en oeuvre des activités restantes de la première tranche, en plus du montant demandé pour la deuxième tranche.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

6. Le gouvernement de la Guinée s'engage à mettre en oeuvre un certain nombre d'activités dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF. Elles incluent l'achèvement de la formation restante pour les techniciens en réfrigération et les agents de douane, le renforcement complet d'un centre d'excellence pour l'entretien en réfrigération qui dirigera la mise en oeuvre du programme de reconversion et des équipements. Le programme incitatif pour les utilisateurs finaux sera également mis en oeuvre durant cette période. Avec l'assistance du PNUE, le pays poursuivra aussi les activités de sensibilisation du public et de diffusion des informations auprès des intervenants. La surveillance et la gestion de ces activités sont également incluses dans la deuxième tranche du PGEF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

7. La consommation de CFC, déclarée par la Guinée aux termes de l'article 7, est de 1,6 tonnes PAO par rapport à une consommation de référence de 42,4 tonnes PAO. Le pays a fait de beaux progrès pour atteindre ses objectifs de réduction dans le cadre du Protocole de Montréal et de l'accord sur le PGEF. Le Secrétariat a demandé au PNUE des informations sur la consommation de CFC en 2009 mais il a été informé que ce chiffre n'était pas encore disponible. Le PNUE a assuré le Secrétariat de l'engagement total du Gouvernement de maintenir une consommation nulle à partir du début de 2010 par l'achèvement de toutes les activités prévues dans le PGEF et l'application continue de la réglementation sur les SAO. En plus des activités incluses dans le PGEF, le Gouvernement a également lancé des campagnes de sensibilisation intensives pour s'assurer d'atteindre cet objectif.

8. La première tranche du PGEF pour la Guinée a été approuvée en juillet 2008. Le projet a déjà réalisé certains progrès dans la mise en œuvre, tel qu'indiqué ci-dessus, et les activités restantes sont en cours d'achèvement afin de s'assurer que le pays respecte ses obligations de conformité aux termes du Protocole de Montréal.

9. Le Secrétariat a demandé des précisions sur les raisons pour lesquelles la plupart des fonds approuvés pour la première tranche ont été déclarés comme décaissés alors que la formation et le soutien des équipements présentent quelques retards. Le PNUE, en tant qu'agence principale, a répondu que certains de ces retards étaient causés par les problèmes politiques du pays qui ont empêché l'Unité nationale de l'Ozone (UNO) de mettre en œuvre toutes les activités prévues. La livraison des équipements requis pour la formation a été retardée à cause du processus d'appel d'offres qui a posé des problèmes à l'UNO pour terminer la formation à temps. Le PNUE a précisé toutefois que le programme incitatif sera mis en œuvre seulement durant cette deuxième phase. Il a également assuré au Secrétariat que la formation prévue pour le début de 2010 afin de compléter ce qui a déjà été réalisé, va de l'avant tel que prévu.

10. Le Secrétariat a constaté aussi que la Guinée a reçu des fonds pour la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) à la 56^e réunion. Il a suggéré que le PNUE examine les mérites de concentrer les activités à mettre en œuvre avec la tranche finale du PGEF et le solde provenant de la première tranche sur des activités spécifiques qui permettront au pays d'atteindre et de maintenir la conformité au contrôle de l'élimination des CFC et aussi de faciliter l'élimination des HCFC en mettant particulièrement l'accent sur le cadre réglementaire actuel pour contrôler les SAO. Le PNUE a indiqué que la législation actuelle sur les SAO est en train d'être amendée pour tenir compte des HCFC. Le PNUE a mentionné aussi que l'enquête sur les HCFC est actuellement en cours et que le pays aimerait attendre ses résultats avant d'amorcer les activités sur l'élimination des HCFC. Le PNUE a ajouté que ces fonds résiduels sont importants pour permettre au pays de maintenir la conformité dans l'élimination des CFC au-delà de 2010.

11. Le Secrétariat constate aussi que cette requête correspond à la décision 57/15 puisque le décaissement de la première tranche est supérieur à 20 pour cent et que certains progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du projet et les objectifs relatifs aux CFC fixés pour l'année ont été atteints.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :
- a) de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) en Guinée pour l'année 2008/2009;
 - b) d'approuver le programme annuel de mise en œuvre de 2010, associé à la deuxième tranche; et
 - c) de demander au Gouvernement de la Guinée, avec l'assistance du PNUE et de l'ONUDI, de présenter un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail approuvé ci-dessus, au plus tard à la 63^e réunion du Comité exécutif.
13. Le Secrétariat recommande également l'approbation générale du plan de 2010, associé à la deuxième et dernière tranche du PGEF pour la Guinée, avec des coûts d'appui connexes aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	58 000	7 540	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	60 000	5 400	ONUDI
